



**5<sup>ème</sup> Séance du Conseil Municipal**  
**du mardi 20 octobre 2020 à 9 heures**  
**à l'Espace Daudet**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

*L'AN DEUX MILLE VINGT le VINGT OCTOBRE à NEUF HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué par le maire le 14 octobre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Alphonse Daudet à ORANGE, afin de garantir le respect des mesures de distanciation sociale et la protection des personnes vulnérables, en session ordinaire du mois d'OCTOBRE ;*

*Sous la présidence de **Monsieur Jacques BOMPARD, Maire***

**ETAIENT PRESENTS :**

*M. Yann BOMPARD, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Joëlle EICKMAYER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Muriel BOUDIER, M. Jonathan ARGENSON, Mme Marcelle ARSAC, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoints***

*M. Armand BEGUELIN, M. Michel BOUYER, M. Patrice DUPONT, Mme Christiane LAGIER, Mme Christiane JOUFFRE, M. Patrick PAGE, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Christine LOPEZ, M. Pierre MARQUESTAUT, Mme Marie-France LORHO, Mme Valérie ANDRES, M. Nicolas ARNOUX, Mme Céline BEYNEIX, M. Bernard VATON, M. Gilles LAROYENNE, Mme Carole NORMANI, Mme Déborah SOLIMEO, M. Patrick SAVIGNAN, Mme Fabienne HALOUI et Mme Yannick CUER, **Conseillers Municipaux.***

**Absente excusée :**

*Mme Aline LANDRIN                      qui donne pouvoir à                      Mme Catherine GASPA*

*Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Céline BEYNEIX est nommée secrétaire de séance.*



Monsieur le Maire soumet le procès-verbal sommaire de la séance du 2 septembre 2020 à l'approbation du Conseil. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Il déclare installer Mme Yannick CUER, en remplacement de M. Xavier MAGNIN, démissionnaire.

Il indique que les dossiers N° 11, 12 et 13 sont retirés et qu'une information concernant les mises à disposition d'agents entre la CCPRO et la Ville a été déposée sur les tables.

Il demande aux élus de se prononcer sur l'additif à l'ordre du jour concernant le dossier N° 1 Bis qui leur a été adressé. Le Conseil se prononce favorablement à l'unanimité.

Puis une minute de silence est respectée à la mémoire de M. Samuel PATY, enseignant d'histoire-géographie décapité par un terroriste islamique.

### **RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

#### **1 DESIGNATION DES MEMBRES POUR LES COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°362/2020 DU 15 JUILLET 2020**

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE** de remplacer M. Quentin THOMAS, démissionnaire, désigné comme membre des commissions municipales le 15 juillet 2020, par Monsieur Jean-Pierre PASERO pour la Commission des Finances et Monsieur Patrick PAGE pour la Commission Culture.

1 ABSTENTION (Mme CUER)

6 VOIX CONTRE (M. VATON, M. LAROYENNE, Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN, Mme HALOUI

28 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



#### **1bis TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'IMMEUBLE COMMUNAL SIS 23 IMPASSE DU PARLEMENT - NOUVEAU SOUTIEN FINANCIER AU TITULAIRE DU BAIL COMMERCIAL : RESTAURANT IL PEPEROCINO**

👉 Le Conseil Municipal **APPROUVE** le versement d'un soutien financier d'urgence de 6 927,37 € à Madame BANDINI Barbara, titulaire d'un bail commercial pour son restaurant, correspondant au montant des pertes matérielles, mobilières ainsi que les marchandises

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



### **RAPPORTEUR : Yann BOMPARD**

#### **2 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2020 - DECISION MODIFICATIVE N° 2**

👉 Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires s'élevant à 68 607 € en recettes et en dépenses pour la section d'investissement

5 ABSTENTIONS (M. VATON, M. LAROYENNE, M. SAVIGNAN, Mme HALOUI et Mme CUER)

30 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



3 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - INTERCOMMUNALITÉ : BAISSÉ DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA VILLE D'ORANGE ET DES COMMUNES MEMBRES DE 10%

↳ Le Conseil Municipal **ACCEPTE** la réduction de l'Attribution de Compensation de la Ville d'Orange de 10 % soit un nouveau montant fixé à 5 408 332,16 € pour l'exercice 2020

6 ABSTENTIONS (M. VATON, M. LAROYENNE, Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN et Mme HALOUI)  
29 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

**RAPPORTEUR : Denis SABON**

4 APPROBATION DES CONVENTIONS POUR LE TRANSPORT AVANT MISE EN BIÈRE PAR LE SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL D'ORANGE ET LE SEJOUR AU CENTRE FUNÉRAIRE D'ORANGE DES PERSONNES DÉCÉDÉES AU CENTRE HOSPITALIER D'ORANGE EN CAS D'INDISPONIBILITE DE SA CHAMBRE MORTUAIRE

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** les termes de ces 2 conventions

2 ABSTENTIONS (Mme NORMANI et Mme SOLIMEO)  
33 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

**RAPPORTEUR : Marcelle ARSAC**

5 DETERMINATION DES ORIENTATIONS PRIORITAIRES DE LA VILLE D'ORANGE EN MATIERE D'ACCES A LA FORMATION DES ELUS

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les orientations présentées en matière de formation des élus

6 ABSTENTIONS (M. VATON, M. LAROYENNE, Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN et Mme HALOUI)  
27 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

6 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LA FORMATION DES ELUS

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur présenté

4 ABSTENTIONS (Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN et Mme HALOUI)  
2 VOIX CONTRE (M. VATON et M. LAROYENNE)  
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

M. Nicolas ARNOUX donne pouvoir à Mme Céline BEYNEIX et quitte la séance

7 **ORGANISATION DES ASTREINTES ET DES PERMANENCES DES SERVICES MUNICIPAUX -  
ADDITIF A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE COMPLETER** le tableau annexé à la délibération du 14 décembre 2017 en y insérant le service des Affaires Juridiques

5 ABSTENTIONS (Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN, Mme HALOUI et Mme CUER)  
30 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉

8 **MISE A JOUR DU REGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS DE  
DROIT PUBLIC – ADDITIF A LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER  
2004**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE COMPLETER** le tableau annexé à la délibération du 21 janvier 2004 et **DECIDE** que les fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi que les agents contractuels de droit public de la filière culturelle peuvent bénéficier, conformément aux critères mentionnés dans la délibération du 21 janvier 2004, des indemnités et primes figurants au tableau présenté

3 ABSTENTIONS (Mme NORMANI, Mme SOLIMEO et Mme CUER)  
32 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉

**RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT**

9 **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MEYNE – ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA  
VILLE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°377/2020 DU 15 JUILLET 2020**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE MODIFIER** la délibération N°377/2020 susvisée et **D'ELIRE** à main levée, avec l'accord unanime des membres du Conseil, Monsieur Michel BOUYER en remplacement de Monsieur Jonathan ARGENSON, pour représenter la Ville au Syndicat Intercommunal de la Meyne

6 ABSTENTIONS (M. VATON, M. LAROYENNE, Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN et  
Mme HALOUI)  
29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉

Mme Marie-France LORHO donne pouvoir à Monsieur le Maire et quitte la séance

10 **LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET N°1 DU PLU – ECO-  
QUARTIER SAINT-EUTROPE - ET DE LA CONCERTATION PREALABLE AVEC GARANT**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le recours à la procédure de déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet avec mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune

d'Orange et HABILITE Monsieur le Maire à saisir la commission nationale du débat public en vue de la désignation d'un garant chargé de mener la concertation préalable et à définir avec lui les modalités possibles de la concertation.

1 ABSTENTION (Mme CUER)

7 VOIX CONTRE (M. PAGE, M. VATON, M. LAROYENNE, Mme NORMANI, Mme SOLIMEO, M. SAVIGNAN et Mme HALOUI)

27 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



LES DOSSIERS 11 – 12 ET 13 SONT RETIRES

### RAPPORTEUR : Pierre MARQUESTAUT

#### 14 MARCHE DE FOURNITURE DE BATTERIES POUR MINIBUS ELECTRIQUES POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES

Le Conseil Municipal ACCEPTE l'offre de la société LOHR INDUSTRIE pour le marché relatif à la location de batteries pour minibus électriques pour le transport de personnes pour une durée de 6 ans, s'élevant à la somme H.T. de 36 200 € HT/an soit 217 200,00 € HT pour la durée totale

4 ABSTENTIONS (M. VATON, M. LAROYENNE, Mme NORMANI et Mme SOLIMEO)

31 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



Monsieur le Maire répond à la question écrite de Mme Carole NORMANI concernant les dossiers suivants : DELTA DECHETS, acquisition CHEYLARD, le vide dressing organisé par la Ville et les décisions de préemption portant sur 3 immeubles.

Par ailleurs, il informe M. Patrick SAVIGNAN, suite à sa demande formulée par mail la veille du Conseil, qu'il doit faire un courrier cinq jours francs avant la prochaine séance, conformément au règlement intérieur encore applicable, pour poser ses questions concernant des décisions du Maire.

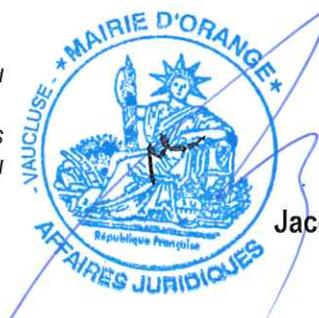
**La séance est levée à 11 H 20**

Vu pour être affiché le : 26/10/2020

et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire,

Jacques BOMPARD.

